

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 2 (1972)
Heft: 12

Rubrik: Le jeu des 8 erreurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

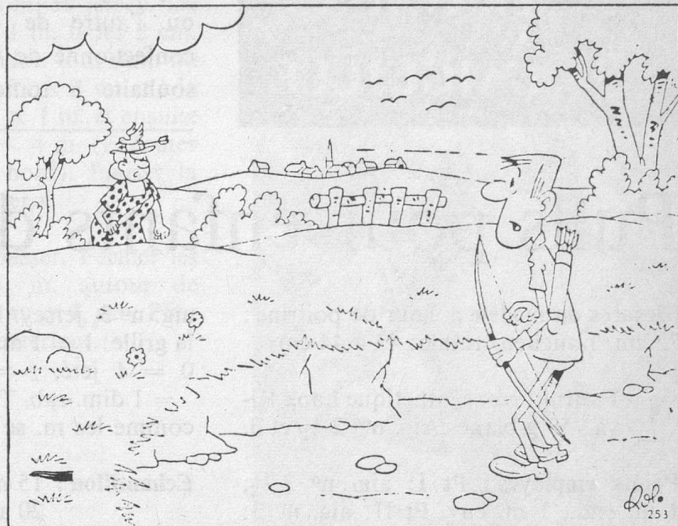
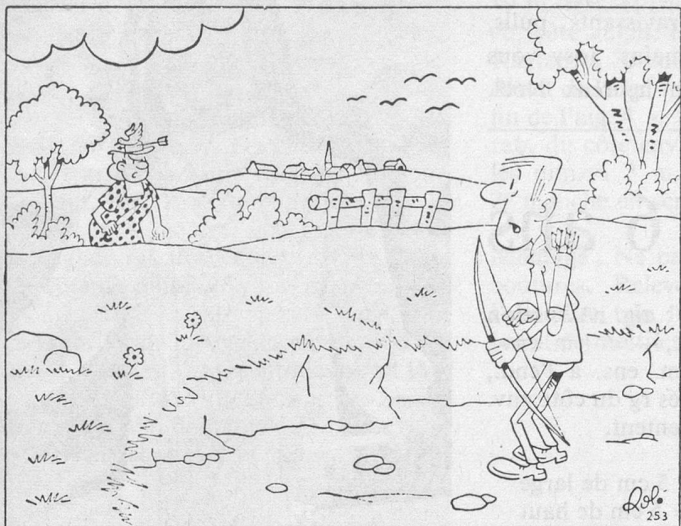
Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le jeu des 8 erreurs

En recopiant son dessin, Rol a commis 8 erreurs. Trouvez-les!

Dessin de Rol (Bip-Paris)



Solution du jeu des 8 erreurs : Le coude droit du tireur a disparu - Une flèche en moins dans le carquois - Le cercle au bas du carquois - La barrière, à droite, est plus courte - À droite, un caillou a disparu - Une des branches de l'arbre de gauche - Un des oiseaux est déplacé - La maison de gauche est moins longue.



Créer des foyers heureux pour vaincre la solitude des aînés

Sous ce titre, M. Walther, de Lausanne, exprime quelques idées originales qui, d'une certaine manière, s'inscrivent dans le prolongement de nos réflexions sur la sexualité.

Malgré les efforts accomplis en vue d'occuper les loisirs des personnes âgées durant les heures creuses de la journée, il ne semble pas que la solitude des isolés durant les longues veilles puisse être mieux vaincue que par une présence humaine continue: malgré leur utilité incontestable, ni la radio ni la télévision ne réalisent cet objectif.

D'autre part, l'amélioration matérielle du sort des retraités doit s'accompagner d'une utilisation toujours plus rationnelle de leur revenu, en raison du renchérissement. Chacun, pris individuellement, engage des dépenses d'entretien courant qui sont plus rentables lorsque c'est le couple qui les distrait du budget commun: loyer en constante augmentation et frais occasionnés par l'engagement d'une aide ménagère pour l'exécution des tâches qu'un seul ne peut accomplir.

Pour ces raisons et pour d'autres qu'il serait oiseux de développer, nous préférons aller droit au but en préconisant une colla-

boration plus efficace entre retraités des deux sexes désireux de fonder ensemble un foyer. Peut-être sans y mettre des formes mais en y apportant chacun le meilleur de soi-même et l'appoint de ses capacités propres qui, si modestes soient-elles, sont nécessaires à la bonne marche de cette union. On ne peut en effet demander aux uns et aux autres d'être à la fois des personnes de goûts pratiques, ayant des aptitudes culinaires, bref d'être débrouillard en toutes circonstances. Il faut donc un partage des responsabilités dans la conduite du ménage pour que l'entente ainsi conçue réponde aux aspirations de chacun. Ce qui importe beaucoup, c'est une présence permanente, gage de sécurité devant l'imprévu, la maladie éventuelle, présence offrant au besoin l'entraide indispensable en attendant ou à défaut d'une intervention extérieure.

Nous suggérons en conséquence que, par l'entremise d'« Aînés » ou de toute autre institution qui voudra s'y prêter, on s'efforce d'établir les conditions et les contacts préliminaires afin que les candidats puissent exposer leur situation et tâcher de trouver celui ou celle qui, grâce à cette voie nouvelle sans préjugés sociaux, complètera un

foyer heureux, cadre digne d'une fin d'existence où les tracas du solitaire seront éliminés ou tout au moins surmontés à deux avec plus de sérénité.

SOS poupées

Il y a quelques mois, nous vous avions parlé de l'action poupées de *Terre des Hommes* en vous suggérant de vous mettre à la tâche. Mme Bettex, de Combremont-le-Petit, nous écrit à ce propos: «... j'ai pensé qu'avec des restes d'étoffe et pièces diverses on pouvait aussi confectionner des jouets: grenouilles, chats, etc., beaucoup plus vite faits que les poupées tricotées. L'expérience faite dans le home que je dirige m'a montré que les enfants préfèrent les animaux, surtout s'ils sont doux et peuvent leur servir de coussin. »

Et Mme Bettex nous a envoyé une très belle grenouille de sa confection, tellement sympathique qu'on a eu de la peine à s'en séparer pour la faire parvenir à *Terre des Hommes*!

Pétition AVS

Merci de vos félicitations téléphoniques, épistolaires et de vive voix. Nous avons la reconfortante impression d'avoir entrepris une action que vous attendiez tous. Ce qui est encore plus sympathique, c'est de voir que vous n'êtes pas prêts à vous arrêter en si bon chemin. Témoin la lettre de M. Louis Rollier, de Montreux, dont nous extrayons quelques passages:

« Considérant que les cotisations AVS et de caisse de retraite sont de l'épargne forcée, la rente AVS devrait tout au plus être considérée comme fortune et imposée comme telle par le fisc. D'autre

part, la déduction des cotisations d'assurance - maladie / accident devrait être portée à Fr. 1000.— par an pour un couple et la déduction dérisoire pour charges de famille ou ménage de Fr. 2500.— par couple devrait être triplée... Quand on entend les sommes que nos autorités consacrent au tiers-monde, ne vaudrait-il pas mieux regarder d'abord si, dans notre pays, il ne serait pas plus utile d'accorder des subsides plus importants à nos institutions sociales diverses: hôpitaux, maisons de repos, rééducation d'enfants malheureux? »

Les aînés en course

Le groupe Soleil d'Automne de Saint-Prex a fait une excursion au monastère d'Hauterive. Mme Faillietaz, secrétaire de ce groupe, a eu la gentillesse de nous faire parvenir un compte rendu de cette journée. Merci à elle et à toutes les personnes qui tiennent à nous informer de leurs « déplacements ». Malheureusement, il nous est désormais impossible de publier de tels comptes rendus, faute de place. Ne nous en veuillez pas!

Pourquoi tant d'amertume?

De M. Nicolas Ruffieux, 91 ans, Lausanne, ces lignes reconfortantes dédiées à Mme C. J., qu'un récent « courrier des lecteurs » avait accueillie:

« Votre exposé « Pourquoi tant d'amertume? », je l'ai lu et relu. Je vous fais mes compliments. Eh! oui, qui n'est pas content de peu n'est content de rien. Voilà pourquoi il y a tant d'insatisfaits. »

Nos compliments et nos vœux à M. Ruffieux.